XV^e ANNÉE — N° 4967 — VENDREDI 5 JUIN 1908

# LA CROIX

5 CENTIMES — DE ROUBAIX-TOURCOING — 5 CENTIMES

Bureaux : LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

## LA JOURNÉE

La Chambre a siégé deux fois aujourd'hui : dans sa première séance, elle a traité de l'extension de la loi de 1898 sur les accidents du travail; dans la seconde, elle a poursuivi la discussion sur le service de deux ans.

×

La Commission de la Chambre qui étudie la loi abrogeant la loi Falloux, a discuté hier sur les propositions qui lui sont faites d'interdire l'enseignement secondaire à tout prêtre ou tout au moins à tout membre congréganiste.

Elle n'a pas encore pris de décision sur ces propositions draconiennes.

×

Les grévistes terroristes de la ville de Lorient, Bretagne du drapeau rouge, ils ont parcouru les rues, saccageant les maisons des entrepreneurs et incendiant plusieurs immeubles.

A Brest aussi, des charges sanglantes ont eu lieu; les gendarmes ont été lapidés par les révolutionnaires.

×

L'« Osservatore Romano », répondant au « Temps », montre la différence essentielle entre Bologne et Rome, et confirme par là même la portée de la démarche du cardinal Svampa.

LA GUERRE. — La dépêche sensationnelle venue de « vif » Rome et qui annonçait une grande victoire japonaise est inexacte de tous points. Il n'y a point eu de bataille; mais une série d'escarmouches déjà précédemment signalées.

Une dépêche d'origine chinoise, publiée par un journal anglais, assure que la marche finale des Japonais vers Port-Arthur commence aujourd'hui 2 juin.

Le bruit des bruits de bataille aux environs de Port-Arthur.

×

ETRANGER. — Tous les journaux anglais consacrent un article leader à la discussion de la convention franco-anglaise à la Chambre des Communes et enregistrent avec satisfaction l'unanimité avec laquelle la convention a été votée.

— Mlle Alice Roosevelt, fille du président, a visité longuement la section française de l'Exposition de Saint-Louis. Elle était accompagnée par le commissaire français.

— Au Conseil des ministres d'Espagne, M. Maura a déclaré qu'aucune difficulté n'avait surgi entre la France et l'Espagne au sujet du Maroc, et que les négociations entamées suivant un cours régulier.

— La délégation autrichienne à Budapest accepte les crédits extraordinaires de 75 millions pour la marine.

— Des dépêches de Lima assurent qu'en attend des résultats favorables des bons offices des Etats-Unis pour le rétablissement des relations pacifiques entre le Brésil et le Pérou.

— Les rapports des consuls de France, de Russie et d'Angleterre sur les événements de Sassoun constatent le massacre d'environ 5 000 Arméniens, hommes, femmes et enfants.

## CONTRE LA BEAUTÉ

Il paraît que « la marche de l'armée » n'entravait pas la circulation. C'est tout au moins l'opinion de ceux qui poussent des hurlements de joie chaque fois qu'un maire bloquard, dans une commune rurale, prend un arrêté pour interdire, sur des chemins à peu près déserts, des processions dont le trajet dure parfois cinq minutes.

C'est par cet exploit que s'illustrent actuellement un certain nombre de municipaliés jacobines. Et, par là, les sectaires ne partent pas seulement en guerre contre Dieu, ils se font aussi les proscripteurs de la beauté.

Il est banal de faire ressortir la poésie ravissante des processions, et Chateaubriand, pour ne citer qu'un nom, a écrit là-dessus cent fois plus de belles choses que tous nos « intellectuels » n'en pourraient trouver en se battant les flancs. Pourtant, ces cortèges ondoyants et harmonieux, ces mobiles sinuosités de fillettes et d'enfants se détachant sur l'immobile sinuosité des collines, ces balancements de bannières dans un ciel ensoleillé, ces envolées de cantiques naïfs dans une atmosphère transparente et joyeuse : rien de tout cela ne perd de son charme pour avoir été, il y a plus d'un siècle, supérieurement décrit.

Des hommes au pouvoir se préoccupent parfois de donner au peuple des jouissances esthétiques. Ils font couronner des « muses », ils organisent des parades prud'hommesques au Panthéon. On a vu, il y a quelques années, un corps de ballet réquisitionné pour danser sur la place de l'Hôtel de Ville en l'honneur de Michelet dont pas une danseuse n'avait lu certainement une ligne. Et toutes ces mascarades officielles ont quelque chose de faux et de froid, malgré l'argent qu'on y dépense, et que, naturellement, la bourse des bons contribuables est obligée de fournir.

La beauté des processions, au contraire, a quelque chose de spontané, de naturel, en même temps que d'émouvant et de doux. Le charme de la cérémonie elle-même s'allie admirablement aux splendeurs printanières de la nature. Il était naturel que la saison des fleurs et des chants d'oiseaux fût choisie pour cette gracieuse expansion de la foi, et que l'instant précis où les créatures se font belles marquât le signal de la fête par laquelle elles reçoivent leur Créateur. Aussi est-ce surtout aux champs que l'interdiction des processions, dénuée de l'ombre d'un prétexte, prend un caractère de brutalité gratuite, en même temps que de lèse-beauté. La haine du bien est sœur de la haine du beau, et il se rencontre des magistrats qui auraient vu avec indifférence, dans la rue, une vingtaine de robes diverses défilant sans ordre, pousser subitement des cris d'effraie... Pourquoi ? Parce que ces robes défilent symétriquement et qu'elles sont blanches!

Nous parlions plus haut de Chateaubriand. Il existe, dans la collection du *Journal des Débats* de 1820, un vibrant article de l'auteur du *Génie du christianisme* contre un tyranneau de campagne, qui, en pleine Restauration, avait osé interdire les processions dans sa commune. Cette page peu connue est une des plus magistrales et des plus cinglantes qui soient sorties de la plume du grand écrivain. Ce genre de vexation était alors inédit, et l'indignation, par cela même qu'elle était toute neuve, avait le droit de s'exhaler en termes plus brûlants. Chateaubriand, journaliste, aurait aujourd'hui trop de besogne, et Chateaubriand poète aurait amplement de quoi gémir.

Nous nous souvenons d'avoir assisté jadis à une procession champêtre, non loin d'une grande ville du Midi, dans une propriété particulière qui englobait de vastes collines. Le temps était radieux. Plusieurs centaines de personnes, hommes, femmes, enfants, surtout des jeunes filles, s'avançaient, suspendant au flanc des coteaux leur ruban souple et animé, d'où sortaient, renforcés ou affaiblis selon les caprices du vent, des chants cadencés et sonores. Des pins, des vignes, des oliviers, jetaient autour de cette marche rythmique un cadre gracieux. Les bannières branlantes s'inclinaient vers les vallons, remontaient vers les crêtes, disparaissaient derrière une touffe d'arbustes, reparaissaient triomphantes au détour d'un rocher, et palpitaient sur le ciel bleu comme pour publier le plus loin possible les victoires de ce Christ dont elles constituaient les drapeaux. Et le peuple priait, chantait, s'agenouillait çà et là, sur le roc, dans la verdure. De tels moments ouvrent des horizons lumineux sur les correspondances mystérieuses qui existent entre la religion et les besoins esthétiques de l'âme. Ils aident à comprendre comment un livre consacré à faire éclater la poésie du christianisme a pu être un des plus grands succès littéraires qu'on ait jamais acclamés.

Depuis, le destin nous a entraîné vers des lieux moins « commodes à rêver ». Nous avons appris que, sur des collines voisines de celles où nous avions pris part à cette procession, procès-verbal avait été dressé à un prêtre porteur du saint Viatique, pour avoir suivi, avec quelques personnes rangées en file, un sentier où les chèvres passent peut-être plus souvent que les hommes. Il n'y aurait passé qu'un lézard, une fois par an, que le garde-champêtre serait venu quand même dresser sur le terrain son ombre vengeresse... pour protéger la circulation.

DÉCO.

## ROME

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Rome, 2 juin, 11 h. 10.

L'*Osservatore Romano*, répondant à l'article du *Temps* sur les prétendues contradictions du Saint-Siège, relève le sophisme sur lequel le rédacteur du *Temps* appuie ses raisonnements et étaye ses conclusions.

Ce sophisme consiste à dire que Bologne est cité pontificale comme Rome.

Logiquement, au contraire, la seule conclusion qui se peut tirer légitimement des faits qui se sont passés à Bologne, c'est que si la rencontre du président de la République et du roi d'Italie s'était faite à Bologne, cette visite n'aurait point eu les mêmes conséquences que la visite faite à Rome. Car s'il est vrai, au point de vue du droit historico-politique, que jusqu'au milieu du siècle dernier Bologne ait été cité pontificale comme Rome, il y a cependant entre Bologne et Rome une différence essentielle.

Cette différence réside en ce que Bologne n'est pas le siège de l'évêque de Rome. Or, c'est l'évêque de Rome qui, précisément comme tel, est en même temps le pontife suprême de l'Eglise catholique et qui a besoin de jouir du siège de son pontificat de cette indépendance et de cette liberté qui sont requises et imposées par les exigences du magistère universel qui lui a été confié.

## LA NATION SOEUR

Un de nos amis qui se trouve en Italie, ayant eu l'occasion de causer avec un haut personnage ecclésiastique de la péninsule, nous envoie à la suite l'entrefilet suivant, que nous reproduisons comme une confirmation de notre article d'avant-hier sur cette importante question et de la note parue hier dans l'*Eclair*.

Au reste, après l'article de l'*Osservatore Romano*, que résume notre dépêche de ce jour, la lumière est faite sur les conséquences inattendues du voyage de M. Loubet et de l'attitude de M. Combes.

Vendredi 27 mai, M. Delcassé disait à la tribune de la Chambre qu'il n'avait pas cru devoir discuter avec la nonce sur les droits imprescriptibles du Saint-Siège méconnus par la visite de M. Loubet au roi d'Italie, doctrine, ajoutait-il, manifestement contraire à l'indépendance nationale de la politique française. Et il déclarait, avec une assurance pour la moins étrange, que la visite de M. Loubet à Victor-Emmanuel III, dans Rome, n'était pas une offense pour le Pape, tandis que, au contraire, la protestation du Pape contre cette visite était une offense à la France.

M. Combes, plus brutal dans son langage, s'insurgeait à son tour contre cette protestation qu'il appelle « un document blessant pour la France ». D'après lui, le chef de l'Etat français n'a fait aucune offense au Saint-Siège « en refusant de se soumettre aux exigences ultramontaines relatives à des prérogatives prétendues imprescriptibles ». Il fallait le lui signifier par le rappel de l'ambassadeur, et le lui indiquer par là que « nous ne voulons plus servir de justification apparente pour des revendications de droit que nous repoussons », et qu'en vue « en finir avec la fiction surannée d'un pouvoir temporel disparu depuis trente-quatre ans ».

Ainsi donc, le gouvernement français, par la visite de M. Loubet au roi d'Italie, a entendu sanctionner la Rome intangible, élargir la brèche de la Porte Pia et déclarer au Pape que son indépendance lui importe peu.

Or, le lendemain, samedi 28 mai, le roi d'Italie se rendait à Bologne pour inaugurer l'exposition du tourisme. Bologne est l'ancienne capitale des légations. Et, chose inouïe jusqu'ici, le cardinal Svampa, archevêque de Bologne, allait en carrosse de gala, avec l'escorte d'honneur dû aux princes du sang, au palais de la municipalité pour offrir l'hommage de son respectueux dévouement à Sa Majesté le roi. Et le soir, le cardinal prenait part au banquet offert par le roi, y avait la place d'honneur et, par attention pour Son Eminence, des mesures avaient été prises en vue de respecter les prescriptions du maigre, à cause des Quatre-Temps.

Après le repas, une retraite aux flambeaux apparut sur la place.

Le roi, ayant à sa droite le cardinal, à sa gauche le ministre Rava et le maire de Bologne, se montra au balcon, au milieu des applaudissements enthousiastes de la foule, pendant que des feux de bengale illuminaient la statue équestre de Victor-Emmanuel II. Cette manifestation dura trois quarts d'heure.

A 10 heures, le carrosse du cardinal se dirigea vers le palais archiépiscopal. Une partie de la foule l'escorta et obligea, par ses ovations, le cardinal à paraître au balcon de son palais pour remercier. Le palais de l'archevêque était du reste merveilleusement illuminé.

A noter, parmi les représentants des municipalités de la province, un garde noble de Sa Sainteté.

Voilà vraiment du nouveau.

Qu'en pense le quai d'Orsay?

La démarche du cardinal Svampa a causé en Italie une vive émotion et l'enthousiasme de la foule y a vu autre chose qu'une courtoisie. De fait, ce qui vient de se passer pour la première fois à Bologne, la deuxième ville des anciens Etats romains, la capitale des Légations, sort beaucoup de l'ordinaire. Le cardinal n'a pu agir ainsi sans l'autorisation du Pape.

L'initiative ne viendrait-elle pas du Quirinal?

Le banquet de Bologne ne signifie-t-il pas que, si le Pape ne peut céder Rome, il sacrifierait un nouvel état de siècles une partie de ses anciens domaines, pourvu que l'Italie voulût garantir l'indépendance indispensable au chef de la catholicité?

Ce n'est pas la première fois que des tentatives de rapprochement ont eu lieu entre le Vatican et le Quirinal. Jadis, du temps de Léon XIII, le gouvernement français était fort embrouillé sur ce point et il était prompt à protester si une entente s'ébauchait, pour rétablir entre le Pape et ses spoliateurs. Ce qui n'empêche pas le premier ministre, M. Combes, de déclarer que le gouvernement de la République « ne reconnaît pas cette fiction surannée d'un pouvoir temporel disparu ».

On n'a pas toujours tenu cet odieux langage.

Ce serait tout de même curieux que cette visite de M. Loubet, faite avec tant de fracas, dans le but ostensible d'abord, avoué ensuite, de la destruction définitive du pouvoir temporel, servît à le reconstituer.

*Mentitia est iniquitas sibi.*

Mais alors à qui passerait le protectorat d'Orient?

Si la France renonce à tous ses privilèges de fille aînée de l'Eglise, il y aura quelque soeur cadette pour la recueillir. Et soyez sûr que ce héritage aidera le roi d'Italie à trouver le *modus vivendi* qu'on cherche depuis longtemps.

Ce ne serait pas le premier vilain tour qu'aurait joué à la France sa gracieuse nation sœur.

## Un incident à la Chambre italienne

Au début de la séance du soir, mardi, à la Chambre italienne, M. Santini, député de Rome, a pris la parole pour protester contre les insinuations formulées par divers de ses collègues de la gauche, à l'occasion d'une audience obtenue du Saint-Père par l'honorable représentant.

La réponse a été plus que vive; elle a donné lieu à d'intéressantes déclarations :

« Je m'honore, a dit M. Santini, d'avoir, comme catholique, fait une visite au Pape, chef de la religion, et je trouve étrange que le même député qui, à Paris, prêche la liberté de conscience, veuille ici la refuser aux représentants italiens ».

Et comme M. Santini repoussait avec force les accusations portées contre son loyalisme politique, le président voulut déclarer l'incident clos.

« Non, s'écria l'orateur, non, j'ai encore quelque chose à dire à ces gens-là : à savoir que, jusqu'à ce jour, nous sommes *quatre-vingt-neuf* hommes politiques italiens qui avons été présenter nos hommages au Pape Pie X.

» Je tiens à déclarer à ces Messieurs qui m'ont appelé « Romain de Rome » que j'agis suivant mon plaisir et à ma guise; et puisqu'ils sont si tendres pour la France, je leur dis en français : *je m'en fiche!* (rire). Et j'ai fini. »

Voilà certes un état d'esprit nouveau chez les hommes politiques d'Italie. N'est-ce pas une nouvelle preuve de ce que la politique sectaire du Cabinet Combes nous réserve en Italie, au Quirinal comme au Vatican?

## ENCORE LA NOTE PONTIFICALE

Le gouvernement portugais non-seulement n'accepte pas l'accusation d'avoir communiqué le fameux texte, mais déclare par le *Tarde*, journal officieux, n'avoir reçu aucune note.

## XXVII^e Pèlerinage à Jérusalem

Nazareth, 1^er juin, 8 h. soir.

*Les pèlerins reviennent de la Samarie et de Tibériade vraiment enchantés.*

*Aucune fatigue. Temps parfait.*

*Nous préparons la procession de la Fête-Dieu à Nazareth.*

—o—

Le Pape a accordé aux pèlerins de Jérusalem la faveur de gagner le Jubilé pendant leur séjour à Rome, quoique le temps soit expiré.

—o—

Au moment où s'achève le séjour en Palestine, rappelons aux innombrables « pèlerins de désir » qu'ils peuvent rester intimement unis aux pèlerins et aux catholiques de la Terre Sainte par l'œuvre des « Croisés du Purgatoire » qui a son siège à Notre-Dame de France, et pour laquelle on peut toujours demander des renseignements au bureau des Pèlerinages, 129, rue de l'Université, Paris.

## Gazette

### LE CITOYEN FLAISSIÈRES

Le citoyen Flaissières écrivait dernièrement dans la *Journée*, journal de Marseille :

Le peuple sait qu'il est trahi...

Il connaît les fonctionnaires fourbes et félons qui sont ses ennemis, et il réclame leur tête.

Un jour ou l'autre il se saisira d'eux, et alors il leur fera expier d'un seul coup la longue suite de leurs méfaits. *Avec des tenailles rougies au feu il leur arrachera les yeux et les dents*, comme aux bêtes malfaisantes qu'il faut mettre hors d'état de nuire. *Puis il arrachera leur tête de scélérat à l'extrémité d'une pique pour la promener par la ville*, avec, suspendue au menton, en guise de faux-col, une pancarte où on lira : « Ainsi périssent les bourreaux, les ennemis du peuple et les traîtres à la République ! »

Brr... Il en fait froid dans le dos, le citoyen Flaissières!

### LES PIEDS NICKELÉS

Pour expliquer l'attitude de M. Combes au sujet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Maujan nous révèle dans le *Radical* « que le gouvernement ne pouvait point marcher, parce qu'il compte quatre ou cinq membres qui ont les pieds nickelés ».

Evidemment, ces ministres sont dans une mauvaise condition pour marcher.

M. Combes et M. Briand ont assuré qu'à la fin de l'année ou au commencement de janvier prochain, ils se faisaient fort d'entamer la séparation des Eglises et de l'Etat.

Mais alors on se pose cette question : Comment les ministres qui ont les pieds nickelés pourront-ils venir à la Chambre ce jour-là?

M. Maujan et quelques-uns de ses amis espèrent sans doute être à leur place. Ils ont les pieds légers.

### CE QU'ELLES EN PENSENT

Que pensent les demoiselles du téléphone de l'acquittement de Mlle Sylviac?

L'heur et l'honneur d'annoncer la nouvelle à l'une de ces aimables fonctionnaires échut, hier, à l'un de nos collaborateurs, et le dialogue suivant s'engagea, par téléphone naturellement.

— Pardonnez à ma curiosité, Monsieur, mais avez-vous des nouvelles du procès Sylviac?

— Mlle Sylviac a été acquittée.

— Pas possible! mais c'est un scandale! Et M. Belloche?

— M. Belloche a été condamné à 100 fr. d'amende.

— Rien que ça!

Et le récepteur fut vivement accroché.

### LE CONCOURS GÉNÉRAL

Le concours général a vécu. Le gouvernement a donné de la sape dans cette antique institution universitaire comme dans le reste.

Vieille de plus d'un siècle et demi, elle datait de 1747 : il en sortit de futurs grands hommes; à en croire Alexandre Dumas père, il en sortit aussi de futurs dévoyés.

Le romancier ne raconte-t-il pas qu'à un concours général, le grand maître de l'Université prédit au grand prix le plus brillant avenir, tandis que le proviseur menaçait le dernier de la classe de finir sur la paille.

Quelques années après, un ministre filant incognito entrait dans une baraque qui donnait le spectacle d'un phoque savant qui disait : papa.

Aussitôt une double exclamation retentit, le ministre et le phoque s'étaient reconnus comme les deux camarades du lycée qui naguère avait remporté le prix d'honneur.

Le grand prix était homme-poisson et le cancre était ministre!

Du temps du grand prix, je n'aurais pas rappelé cette histoire de crainte de décourager les pioches, mais puisqu'il n'y a plus de grand prix!...

## Association catholique de la Jeunesse française

Hier, le Conseil fédéral de la Jeunesse française a élu président, par 458 voix sur 475 votants, M. Jean Lerolle, son vice-président, en remplacement de M. Henri Bazire, parvenu à l'expiration de son mandat.

La transmission des pouvoirs, si je puis m'exprimer ainsi, a eu lieu à la fin d'un banquet fraternel, présidé par M. Paul Lerolle, l'éminent député de Paris, père du nouveau chef de la Jeunesse française, entouré de M. le vicaire général Odelin, de Mgr de Durfort, de M. l'abbé Soulange-Bodin, de M. Paul Feron-Vrau, directeur de la *Croix*, de très nombreuses notabilités catholiques et de tout l'état-major de l'association.

M JEAN LEROLLE

*Nouveau président de l'Association*

Conformément aux statuts, c'est l'aumônier de l'association, M. l'abbé Tournade, qui, remettant à M. Jean Lerolle le drapeau de la Jeunesse française, a installé le président dans ses fonctions.

Depuis longtemps les membres de la Jeunesse française, notamment son président d'hier et son président d'aujourd'hui, me témoignent une affection que je leur rends amplement. Il faut bien le dire, dans le contrat d'amitié qui nous lia si j'ai la part du lion, puisque je me sens rajeunir à leur contact, la sève de leur jeunesse est si saine et si puissante qu'ils ne perdent rien puisqu'ils ne vieillissent pas au mien.

J'ai reçu hier une nouvelle preuve de leur

---

FEUILLETON DU 3 JUIN 1904 — 4 —

## LA CAVALIÈRE

### PREMIÈRE PARTIE

### PIETRE GADOCHE

Nicaise s'essuya les yeux à tour de bras et répliqua :

— Si c'est ma manière d'être gai, à moi, la Poupette!

Mariole le regarda en dessous et dit :

— Pauvre Nicaise!

— Je ne suis pas plus pauvre aujourd'hui qu'hier, petiote, répliqua le fatout d'un air fier, et je n'aime pas qu'on me plaigne, moi!... Vous êtes donc bien contente, vous?

— Dame! dit-elle. On va danser.

— Voilà du bonheur! gronda Nicaise qui serra les poings sous son tablier. Ah! en voilà pour aujourd'hui!

— Et on va rire... Dis donc, Nicaise?

— Après?

— Ma grande sœur Hélène va être joliment heureuse avec M. Ledoux, sais-tu?

— Non, je ne sais pas, grogna le fatout entre ses dents serrées.

— Comment, tu ne sais pas!... M. Ledoux est-il pas assez aimable?

— Il n'y a personne pas assez aimable pour la demoiselle! déclara Nicaise.

— Ça, c'est vrai, avoua Mariole. Ma sœur Hélène vaut plus que tout. Mais puisqu'elle l'a choisi pour son mari, écoute donc, c'est qu'il lui plaît.

Le fatout songea un instant, puis il dit comme à regret :

— Ça me fait cet effet-là, petiote. Faut qu'il lui plaise pour l'avoir choisi.

Il poussa un gros soupir.

— Et puis... tu ne réfléchis pas, toi, reprit Mariole.

— Ah! pas souvent, c'est vrai! dit le pauvre garçon qui ajouta tout bas : Malgré ça que ça rumine, depuis du temps, toute la longue nuit au lieu de dormir! Et c'est bien malheureux pour moi!

— Tu ne réfléchis pas que, maintenant, l'auberge du Lion-d'Or ne peut pas aller sans un homme.

— Un homme! répéta Nicaise qui se redressa malgré lui.

— Un vrai homme, répliqua la fillette. La père Olivat ne quittera plus jamais son lit, et toi...

— Moi, je suis une poule mouillée, pas vrai, petiote? articula péniblement Nicaise.

— Oo dit ça. Moi, je ne le crois pas. Mais enfin, ma grande sœur Hélène te regarde toujours comme un petit gars... Quel âge as-tu, dis?

— Un an plus qu'elle, juste.

Ça n'a pas l'air. Il faut un homme... à présent surtout qu'on voit rôder autour de la maison tant de gens de méchante mine...

— Et de bonnamine aussi, Poupette! interrompit Nicaise qui la regarda d'un air malin.

Elle baissa les yeux en murmurant avec plus de surprise que de crainte :

— Tiens, tiens, tiens, tiens!

Et de bonne mine, si tu veux, mon garçon, poursuivit-elle résolument : ça dépend des goûts. La chose certaine, c'est que le voisinage du roi d'Angleterre...

— La demoiselle ne veut pas qu'on l'appelle le roi d'Angleterre! dit Nicaise.

— Le voisinage du chevalier de Saint-Georges, rectifia Mariole doucement, nous amène de drôles de gens : des Anglais...

— Et des Français, intercala encore Nicaise. Le beau braconnier qui vient pour vous est Français, m'est avis, petiote, hé?

— Vient-il pour moi? demanda Mariole qui le regarde en face avec ses grands yeux ingénus.

— Vous en valez tout de même bien la peine, oui! murmura le fatout qui sanglait penaud. Tenez, Mademoiselle Mariole, voulez-vous que je vous dise mon idée que j'ai : on vous appelle la Poupette, comme on m'appelle, moi, la poule mouillée... jusqu'à voir!

La fillette laissa son ouvrage pour lui tendre la main.

— Si tous les étrangers qui rôdent dans la forêt étaient comme M. Raoul... commença-t-elle en baissant la voix.

— Ah! ah! dit Nicaise, il a nom M. Raoul! C'est un joli nom, oui!

— On n'aurait pas besoin de M. Ledoux à la maison, acheva Mariole, car il est bien honnête, va, mon Nicaise, M. Raoul.

— Et il a les mains bien blanches, hé! petiote? M'est avis que s'il voulait, ce beau braconnier-là nous en dirait long sur la Cavalière!

— Chut! fit Mariole en mettant un doigt sur sa bouche.

Le fatout regarda tout autour de lui, puis demanda :

— Pourquoi chut?

— Ce sont de grands secrets, répondit la fillette avec emphase, des secrets de vie et de mort!

— Et vous les savez, vous, Poupette?

— Peut-être pas tous, mais j'en sais beaucoup, répliqua Mariole, non sans orgueil.

— Dites, voir!

— Le plus souvent! se récria-t-elle. Tu n'as donc pas remarqué comme j'ai fait l'ignorante ce matin? J'ai demandé si la Cavalière était une personne ou un fantôme.

— C'est un fantôme?

— Nigaud!

— C'est une personne alors : je m'en doutais!

— Vraiment. Et devinerais-tu bien toi, pourquoi elle a ce drôle de nom, la Cavalière?

— Perdu! dit le fatout. Est-ce malin? parce qu'elle va à cheval, donc!

— Pauvre Nicaise! murmura Mariole qui se remit à sa couture d'un air de commisération profonde. Ce que c'est que de ne pas savoir!

— Dites voir, répéta le fatout. Quand vous aurez dit je saurai.

Mariole se fit prier un petit peu, puis elle croisa ses jolis doigts sur ses genoux et prit une pose de professeur.

— Approche-toi, murmura-t-elle, et si on t'interroge, motus, pas vrai? Tous ces gens-là qui courent le guilledou dans la forêt ne sont pas du même avis. Il y en a qui servent le bon Dieu et sont catholiques comme toi et moi, et d'autres qui sentent le fagot. Les catholiques ont l'idée que le jeune roi doit faire un voyage en Ecosse pour sa santé, les huguenots voudraient le mettre en prison... comprends-tu?

— Oui bien, répondit Nicaise; mais ça ne me dit pas pourquoi c'te femme s'appelle la Cavalière.

— Parce qu'elle n'est pas huguenote, répartit Mariole sans hésiter.

— Ah!... fit Nicaise... Elle a raison pour ça.

— Voilà; dans leur pays, les huguenots s'appellent des Têtes-Rondes et les catholiques des Cavaliers... Est-ce curieux?

— Et M. Raoul, le braconnier aux mains blanches, est-il un Cavalier ou une Tête-Ronde? demanda Nicaise.

— Est-ce qu'il a l'air d'un hérétique! s'écria la fillette indignée.

Dame! reprit-elle; au fait..., j'ai oublié de le questionner là-dessus, mais pas du daogel!

Elle se leva brusquement et déploya sa robe achevée, qu'elle examina dans tous les sens avec une joie enfantine.

— Eo as-tu vu déjà des épousailles, toi, Nicaise? interrogea-t-elle, en faisant bouffer les plis de sa jupe.

— Oui, répliqua le bon garçon avec toute sa tristesse revenue. Des fois, c'est gai, d'autres fois..... Tenez! ce M. Ledoux a un air! Vous aurez beau dire tous... il a un air...

— Quel air?

— Je m'entends bien, allez, le Poupette..... un air qui me fait comme si je voyais une couleuvre à sa pierre... Il n'a pas l'air d'avoir son propre visage, quoi!

Mariole éclata de rire.

— D'ailleurs, reprit le fatout, je n'aime pas m'amuser, moi!

— Oh! ai moi! s'écria Mariole. Et comme on va s'amuser! A 4 heures le repas, avec les chansons au dessert! A 8 heures, la danse, et demain, la cérémonie à la paroisse où nous irons tous derrière les violons. Mon Dieu! que c'est agréable de se marier!

Le fatout eut un sourire mélancolique, il pensait :

— Ah! oui bien! avec la demoiselle Hélène!

Tenez, Poupette! se reprit-il tout haut avec une soudaine chaleur. J'ai défiance de cet homme-là; que voulez-vous, ce n'est pas ma faute.

— Défiance de M. Raoul!... dit Mariole, qui guettait de l'œil la fenêtre.

— Il s'agit bien de M. Raoul! Je parle du collecteur. C'est un ange, voyez-vous, qu'il aura pour femme. S'il la rendait malheureuse, je l'étranglerais comme un poulet!

Mariole regardait avec étonnement ses yeux assombris et les veines de son front qui se gonflaient.

— Bon Nicaise! dit-elle attendrie. Ma grande sœur Hélène te mène rudement, pourtant, quelquefois.

— Ça ne fait rien! répartit le fatout. J'aime mieux être rebourré par la demoiselle que bien traité par une autre!

Il recula comme effrayé et se donna un maître coup de poing au milieu du front, pensant :

— Bavard! bavard! autant meuter sur le toit pour crier que tu as perdu la tête!

Mais Mariole pensait à ses propres affaires et n'avait pas le temps d'épier les battements de ce pauvre cœur.

— Tiens ta langue, dit-elle seulement. M. Ledoux est déjà plus qu'à moitié notre maître, et dans quelques heures il sera notre maître tout à fait. Je vais au haut passer ma robe.

Elle monta, leste et joyeuse, l'échelle qui conduisait à l'étage supérieur. Dès qu'elle fut dans sa chambrette, elle se mit à essayer sa robe neuve devant un petit miroir qui pendait à la muraille.

La robe allait bien. Dieu merci; le miroir ne pouvait pas dire le contraire. Mariole souriait malgré elle. Tout à coup, un nuage passa sur son front d'enfant.

— La dernière fois, murmura-t-elle, il a dit : Je reviendrai demain, et voilà trois jours déjà, et il n'est pas revenu!... Lui est-il arrivé malheur?...

(*A suivre.*)

PAUL FÉVAL.